

# AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

## Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 71

Genève, le 30 avril 2012

"AYA Info" est en ligne sur quatre sites Internet : <http://www.terrabilis.ch> > Aya Info, <http://www.humanitaire.ws>  
> Rubriques > AYA, <http://mci.fgc.ch/mci/> > actualités et <http://plateforme-autochtones.ifaway.net>

### Campement "Terre Libre" à Rio+20

"La sauvegarde de la planète est dans le savoir ancestral des peuples indigènes" : telle est l'affirmation de l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB dans son [Appel](#) aux peuples indigènes du Brésil et du monde, daté du 20 mars dernier. Ce texte annonce la tenue de la 8<sup>e</sup> édition du [Campement](#) "Terre Libre" à Rio de Janeiro en juin prochain. Ainsi, le campement aura lieu dans la même ville, et aux mêmes dates, que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, plus couramment appelée Rio+20, convoquée pour les 20, 21 et 22 juin. Les organisations indigènes des neuf pays amazoniens ont préparé Rio+20 en août 2011 déjà, à Manaus, lors d'une rencontre consacrée aux changements climatiques. Les participants avaient alors élaboré le "[Mandat de Manaus](#)" dont une partie, "Solutions pour la vie et non pour les Marchés", est consacrée à Rio+20. Les indigènes veulent notamment : que "l'Economie verte" soit un changement profond du modèle de production, de consommation suscitant l'harmonie entre sociétés, cultures et nature; la rénovation du protocole de Kyoto avec des engagements fermes de réduction des émissions de gaz à effets de serre; la consolidation des Territoires des Peuples indigènes; l'établissement d'une Cour Environnementale Internationale; la réorganisation des entités onusiennes traitant de l'environnement. Le tout avec des espaces de participation des représentants indigènes. L'APIB souhaite que le Campement et le Sommet des peuples soient des espaces de discussion sur la situation des droits indigènes, mais aussi sur les problèmes qu'affrontent l'humanité et la planète.

### La "Journée des peuples indigènes" peu célébrée cette année

Au Brésil, le 19 avril est traditionnellement la "Journée de l'Indien". Une célébration voulue dès [1943](#) par le président Getúlio Vargas. La date a été choisie pour rappeler le 19 avril 1940, quand quelques leaders indigènes ont participé au premier Congrès indigéniste interaméricain qui se tenait à Mexico. Habituellement cette journée est l'occasion de célébrations ou d'actes marquants de la part du gouvernement. Par exemple, c'est le 15 avril 2005 que Lula a signé le décret d'homologation de l'emblématique Terre Indigène Raposa Serra do Sol, dans l'État de Roraima. À signaler cependant la publication, par l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique – IBGE, de plusieurs [documents](#) concernant les indigènes brésiliens tirés du recensement de la population de 2010\*. Le 19 avril, l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB a adressé un "[Message aux Peuples Indigènes](#)" : "*Cette [célébration] est une opportunité pour appeler nos parents (les indiens) à ne pas abandonner la lutte. La lutte pour la terre sans laquelle il n'y a pas d'existence. La lutte pour la préservation de la culture qui nous fortifie. La lutte pour la nature qui nous nourrit... L'indigène veut être respecté comme habitant originaire de cette terre patrie et non plus être traité en citoyens de seconde classe...*" L'Articulation se plaint de ne pas avoir encore été reçue par la présidente Dilma Rousseff. L'APIB termine son message en rappelant sa participation au Sommet des peuples pour faire entendre sa voix au monde entier pendant la Conférence Rio+20. (voir ci-dessus). L'Instituto Socioambiental – ISA a dressé un [tableau](#) assez sombre et critique de la situation des droits indigènes dans le pays.

\* Voir "[AYA Info](#)" no 61 du 29 mai 2011.

### La nouvelle présidente de la FUNAI devra faire preuve de courage

Le 20 avril, Dilma Rousseff a nommé Marta Maria do Amaral Azevedo, plus couramment appelée Marta Azevedo, à la présidence de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI. Cette information circulait depuis plusieurs semaines. Cette nomination a fait l'objet d'un décret présidentiel publié le 23 avril au Journal Officiel de l'Union. Le dernier "[AYA Info](#)" s'est fait l'écho de cette désignation, comme il a mentionné le mécontentement des organisations indigènes pour n'avoir pas été consultées à ce sujet. [Marta Azevedo](#) est anthropologue et démographe, professeure à l'université d'Etat de Campinas. Elle est connue pour son [engagement](#) de longue date en faveur des peuples indigènes. Elle est la 33<sup>e</sup> personne à présider l'institution

fondée en décembre 1967. Ses prédécesseurs sont restés, en moyenne, moins d'un an et demi à leur poste. Pour nombre d'observateurs, ce turnover est révélateur d'un certain malaise. Ces dernières années, la politique indigéniste a été marquée par des initiatives souvent inachevées ou contestées. La Commission de Politique Indigéniste – CNPI, créée en mars 2006, après avoir tenu 17 séances, ne s'est plus réunie depuis juin 2011. Le projet de "Statut des peuples indigènes", déposé à la Chambre des députés en août 2009, est resté jusqu'à maintenant sans autre suite. L'application de la Convention 169 de l'OIT, ratifiée par le Brésil, doit encore trouver ses règles d'application notamment pour la procédure de consultation des peuples et organisations indigènes. Il a été fait mention dans ce bulletin de l'importance du courant anti-indigènes au sein du Congrès fédéral et dans plusieurs États de l'Union, y compris dans les partis de la coalition gouvernementale. Lors de la [cérémonie](#) d'entrée en fonction, Marta a déclaré vouloir donner une meilleure qualité de vie aux femmes indigènes. Le ministre de la justice, José Eduardo Cardoso a relevé que la présidence de la Fondation est l'une des tâches les plus difficiles dans la république. Il a affirmé que Marta avait toutes les qualités pour assumer sa fonction : *"Ce sont des siècles d'oppression contre les indiens... Beaucoup de conflits, de pressions de la société, du Congrès national, des médias... Il est nécessaire d'avoir beaucoup de courage..."*

### **Le MPF de Roraima dénonce les déficiences du service de santé dans l'aire Yanomami**

Le 3 avril, le Ministère Public Fédéral – MPF de l'État de Roraima a [demandé](#) à l'Union (État fédéral) d'agir pour rétablir immédiatement la fourniture des médicaments pour les deux Districts Sanitaires Spéciaux Indigènes – DSEI de cet État. Il s'agit du "District Leste" qui couvre les communautés indigènes de la partie orientale de l'État et le "District Yanomami" qui couvre les communautés yanomami de l'État de Roraima et d'Amazonas. Mais ce n'est là qu'une des sept demandes formulées en conclusion d'un [rapport](#) de 62 pages (18.2 Mo) qui décrit – photos à l'appui – le non respect de la législation relative au service de santé que doit assurer maintenant le Secrétariat Spécial de Santé Indigène – SESAI qui a remplacé la Fondation Nationale de la Santé – FUNASA. Le MPF demande également le recrutement du personnel nécessaire pour assurer le service de santé; la mise en œuvre d'un programme de réparation, de reconstruction et/ou d'aménagement adéquats des locaux, infirmeries et centres de santé; l'achat, l'entretien du matériel médical... Pour l'heure, rien ne semble avoir changé sur le terrain. Le MPF peine à faire respecter ses exigences.

### **La Chambre des députés a voté un nouveau Code forestier controversé**

Le 25 avril, c'est par 274 voix contre 184 que la Chambre des députés a [révoqué](#) l'ancien Code forestier et accepté, en deuxième lecture, un nouveau texte qui réduit drastiquement les aires protégées dans les propriétés privées et amnistie ceux qui ont procédé à des déforestations illégales. Le 24 mai 2011, en première lecture, les députés avaient déjà approuvé, par 410 voix contre 63 et une abstention, un texte conforme aux intérêts du lobby de l'agrobusiness; un projet proposé par Aldo Rebelo, alors député, maintenant ministre des sports. Le 6 décembre 2011, les sénateurs, après avoir amendé le texte des députés, avaient adopté le nouveau Code par 58 voix contre 8. C'est avec l'appui d'une partie de la coalition gouvernementale que la Chambre des députés vient d'accepter ce nouveau Code forestier très controversé. Le document est maintenant soumis à la signature de la présidente de la république qui peut lui opposer son veto. D'ailleurs, le "Comité de défense des forêts", un [regroupement](#) de dizaines d'organisations et mouvements sociaux, demande à Dilma Rousseff d'opposer un veto total au projet voté par la Chambre des députés.

Bernard Comoli

**Important** : L'activation des liens hypertextes renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. C'est l'équivalent de la rubrique "Pour en savoir plus" utilisée précédemment. Ces sources sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>